



# LA MOBILITÉ DE DEMAIN DU FRONTONNAIS.

Synthèse de la consultation thématique réalisée  
du 12 au 30 avril 2021



# VERS LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ ?

Désireuse de faciliter la mobilité quotidienne des Français et d'encourager des pratiques de mobilité plus respectueuses de l'environnement, la **loi d'orientation des mobilités du 24 novembre 2019** a encouragé les communautés de communes à devenir des **autorités organisatrices des mobilités** (AOM) locales.

Pour ce faire, la loi a défini un **calendrier** et une **méthode** : les Conseils communautaires ont été invités à se prononcer au plus tard le **31 mars 2021** sur leur vocation à devenir AOM, sous réserve du transfert de la compétence « mobilité » par les communes selon les règles de droit commun avant le **30 juin 2021**.

Le vote du Conseil communautaire du **25 mars 2021** favorable à la transformation de la CC du Frontonnais en **AOM** a ainsi ouvert une étape de réflexion au niveau des communes.

Afin de nourrir cette réflexion communale susceptible de mener à un consensus éclairé sur la transformation ou non de notre intercommunalité en AOM, la CC du Frontonnais a invité les communes à **consulter leurs habitants** afin de :

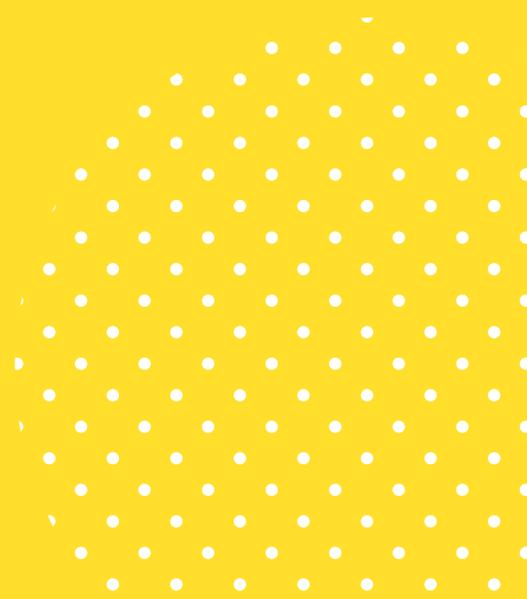
- Dresser un **état des lieux des pratiques de mobilité** dans nos communes ;
- Identifier les **principales difficultés** rencontrées par les habitants en matière de mobilité ;
- Identifier les **principales attentes** des habitants en matière d'infrastructures et de services de mobilité.

# MÉTHODE D'ENQUÊTE

La consultation a été réalisée au moyen d'un **questionnaire diffusé en ligne et en forme imprimée** auprès des habitants des dix communes de la CCF du 12 au 30 avril 2021.

Si le support de consultation et de communication a été conçu au niveau intercommunal, la consultation a été portée par les communes. **Aussi, la diffusion du questionnaire sur le périmètre intercommunal n'a-t-elle pas été homogène**, certaines communes insistant sur la diffusion numérique, sur le site internet et sur la page FB, d'autres communes sur la distribution de la forme imprimée, en mairie ou dans les boîtes à lettres.

Par ailleurs, le nombre réduit des questionnaires imprimés retournés (3,7% du total) indique le succès relatif de la communication digitale et la **surreprésentation conséquente des usagers du numérique**.



# RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

**668 personnes** ont répondu au questionnaire, 643 en ligne et 25 sur papier.

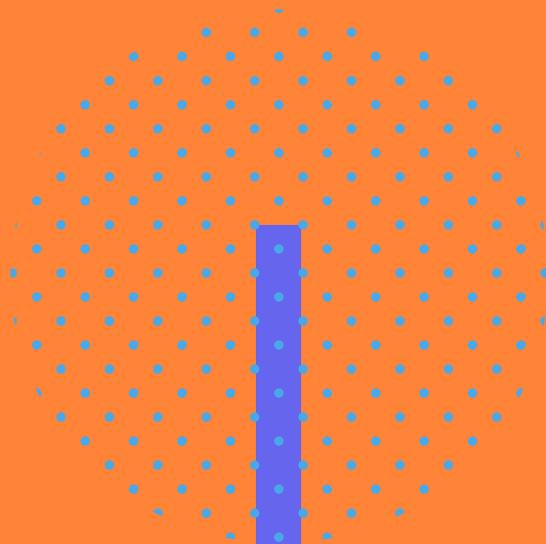
**En termes démographiques, nos 668 répondants ne sont pas représentatifs de la population du Frontonnais.** Certaines communes (Fronton, Vacquiers, Saint-Rustice) sont surreprésentées, tout comme le sont certaines catégories : les personnes à l'aise avec le numérique, les femmes, les actifs, les ménages de deux personnes ou plus, les jeunes retraités et non-isolés. A l'inverse, les personnes âgées vivants seules sont rares parmi les répondants.

En revanche et sans surprise, **en termes d'équipements et de pratiques de mobilité, nos répondants correspondent au profil national des habitants des couronnes des grands pôles urbains\*** : 9 ménages sur 10 ont au moins une voiture et 8 actifs sur 10 se rendent au travail en voiture en parcourant plus de 30 km par jour...

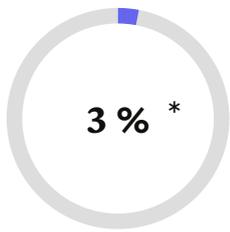
\* INSEE, La France et ses territoires, Edition 2021, pp. 35-47



# PROFIL DES RÉPONDANTS



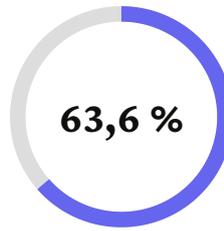
# TOUR D'HORIZON DES RÉPONDANTS



## Près de 700 participants.

Presque la moitié des répondants habitent à Fronton. Suivent les habitants de Castelnau (14,5%) et de Bouloc (9,9%)

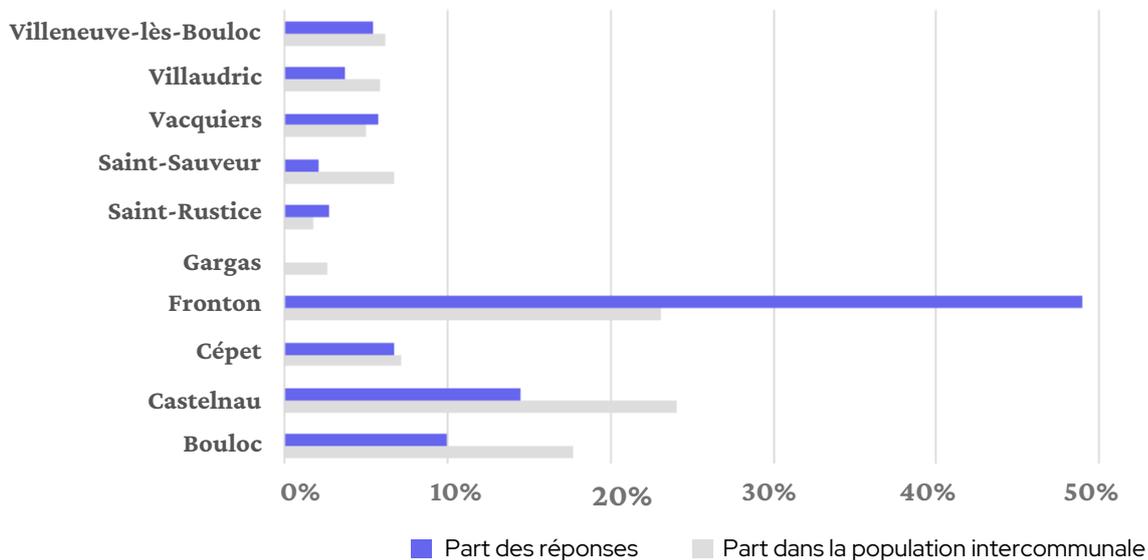
\*Taux de participation par rapport à la population totale sur l'ensemble des communes y compris les enfants.



## Un échantillon majoritairement féminin.

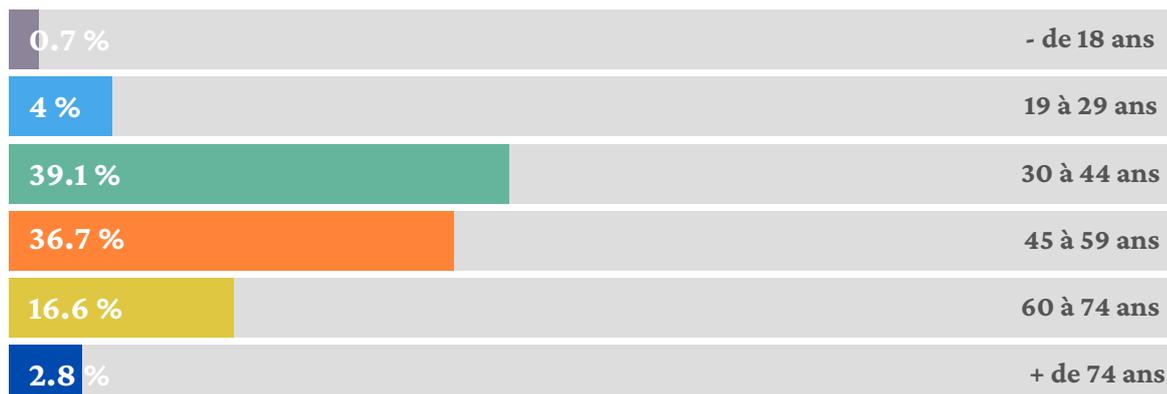
63.6 % des répondants sont des femmes et 36,4% des hommes. Les femmes sont en général plus actives sur les réseaux sociaux des communes et plus mobilisées sur les sujets municipaux.

## Distribution communale des réponses

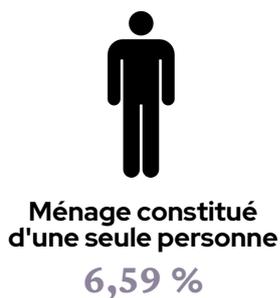


## Les 3/4 des répondants ont entre 30 et 59 ans.

Les actifs constituent 83% des répondants. Parmi eux, les 30-44 ans, sont les plus nombreux parmi les répondants. Les familles, et notamment les couples avec enfants, fournissent la plupart des réponses. Pour des raisons professionnelles et familiales, ils sont aussi les plus directement intéressés par les enjeux de mobilité. A l'envers, la consultation a peu touché les jeunes et les personnes âgées.



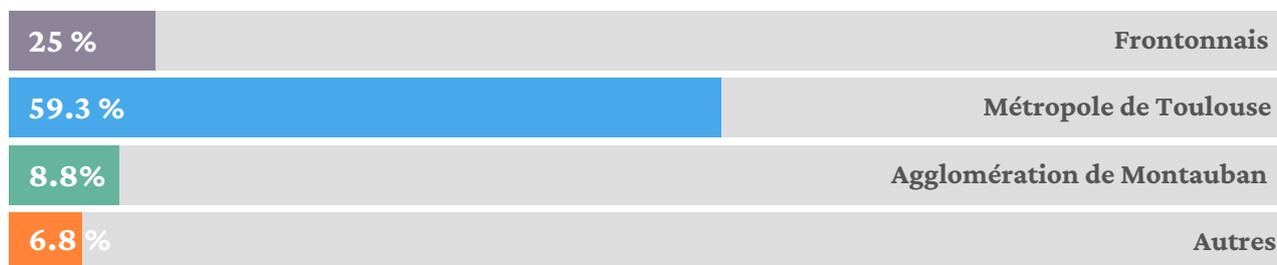
## Portrait de familles.



## Prédominance des navetteurs

75 % des actifs répondants sont des navetteurs dans la métropole de Toulouse ou dans l'agglomération montalbanaise. Parmi eux, les salariés sont le mieux représentés.

La part des répondants travaillant dans le Frontonnais, 25% est aussi significative.



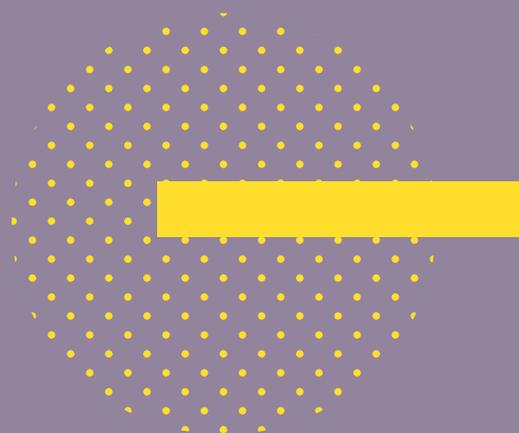
## Equipement des ménages



## Permis de conduire



# PRATIQUES & BESOINS DE MOBILITÉ



# LES ACTIFS : UNE MOBILITÉ D'AVANTAGE TRIANGULAIRE QUE PENDULAIRE

556 actifs : 68,18% femmes / 31,83% hommes

Les actifs du Frontonnais correspondent au profil des habitants des couronnes des grands pôles urbains : ayant la **voiture** comme principal moyen de transport et l'**autosolisme\*** comme principale forme de mobilité.

Si le travail constitue le principal motif de mobilité, la mobilité des habitants du Frontonnais n'est pas uniquement pendulaire. Exception faite des commerces non-alimentaires, les achats alimentaires, les commerces de proximité, la santé et le loisir génèrent une **importante mobilité intracommunautaire**.

## Véhicules



**61 %**

possèdent au moins une voiture thermique



**9 %**

possèdent au moins une voiture électrique ou hybride



**15%**

possèdent au moins un moto/scooter

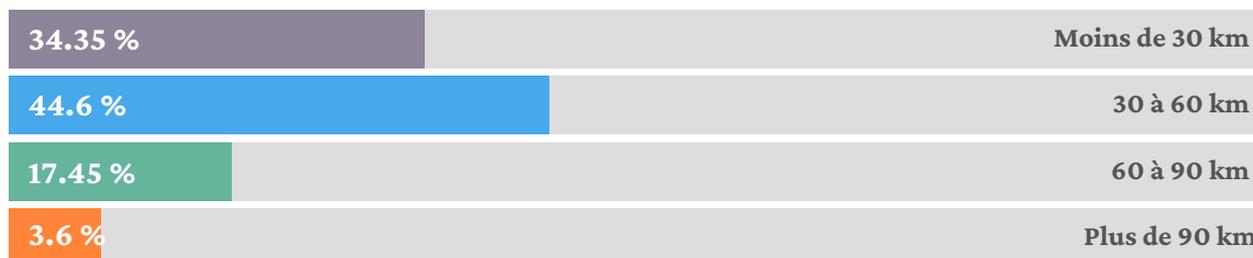


**52 %**

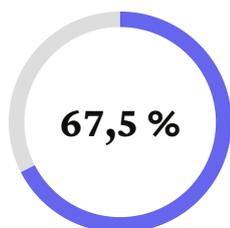
possèdent au moins un vélo

## Rayon de mobilité

*Distance quotidienne parcourue (aller-retour)*

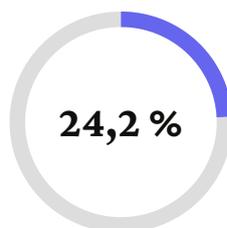


## Déplacements au travail



### La voiture, reine des déplacements.

Pour 67,5% des répondants actifs, la voiture individuelle est l'unique moyen de transport au travail.



### Plusieurs modes de transport.

24,2% des répondants actifs pratiquent la multimodalité.

*\*le fait de circuler seul dans une automobile*

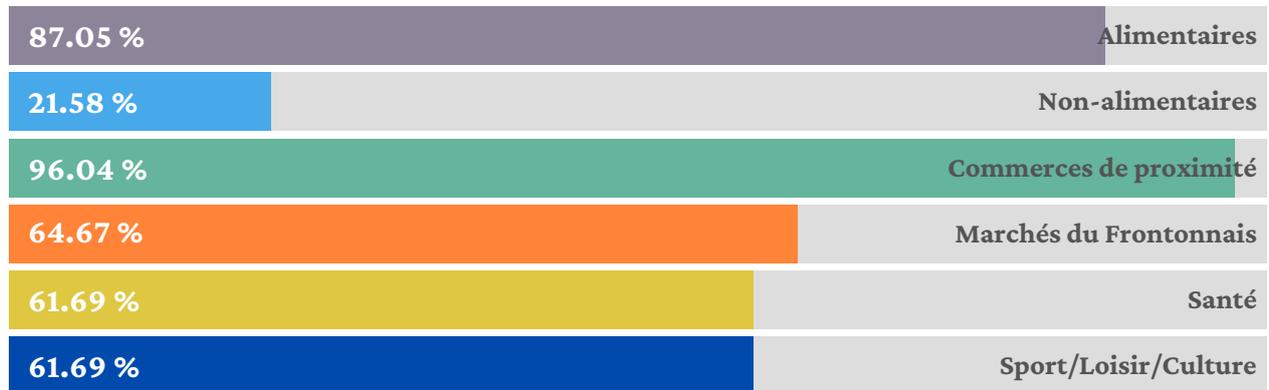
## Le télétravail



Presque la moitié des répondants actifs (47%) déclarent télétravailler au moins un jour par semaine. 73% télétravaillent 3 jours ou plus, principalement depuis la maison.

## Déplacements dans le Frontonnais

A l'exception des commerces non-alimentaires, la plupart des répondants indiquent les communes du Frontonnais comme principale destination pour les courses, les services de santé et le loisir.



# LES SENIORS : UNE MOBILITÉ ESSENTIELLEMENT INTRACOMMUNAUTAIRE

106 seniors : 60% hommes / 40% femmes

Les seniors qui ont répondu à l'enquête sont principalement des **jeunes retraités** (83% ont moins de 75 ans) vivant en couple ou dans un environnement familial (85%), donc peu touchés par la dépendance. Le profil des répondants seniors explique ainsi le **faible taux d'utilisation** (4,72%) du **service intercommunal de Transport à la Demande (TAD)**.

## Véhicules



**92 %**

possèdent au moins une voiture thermique



**10 %**

possèdent au moins une voiture électrique ou hybride



**9 %**

possèdent au moins un moto/scooter



**60 %**

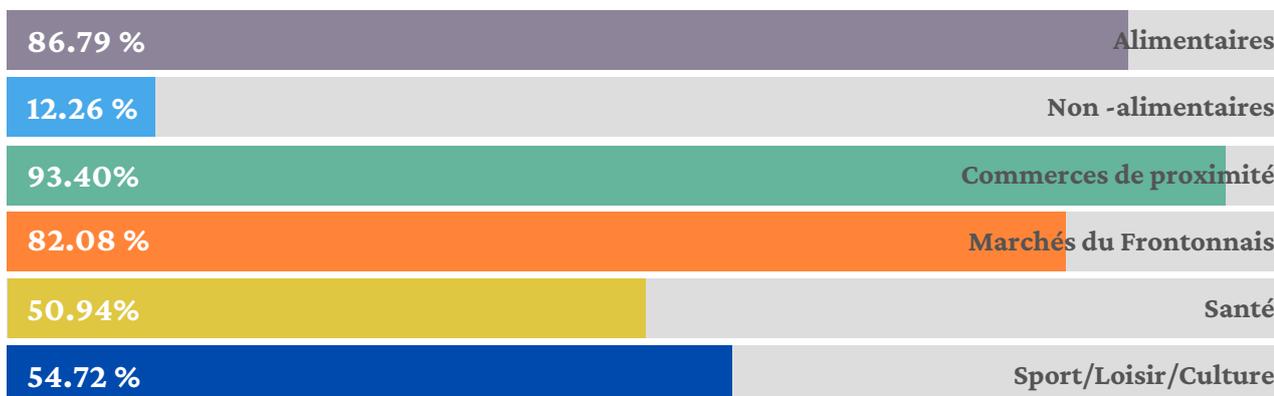
possèdent au moins un vélo

## Rayon de mobilité

Distance quotidienne parcourue (aller-retour)



## Déplacements dans le Frontonnais



# FOCUS VOITURE

## Les pratiques

La voiture est le principal moyen de transport, tout motif confondu. Un fort besoin d'accompagnement du passage à une mobilité plus écologique est à prévoir.

### La Zone à Faibles Émissions (ZFE)

La ZFE est un périmètre où seuls les véhicules les moins polluants (en fonction de leur certificat Crit'Air) ont le droit de circuler.

La LOM oblige les villes qui dépassent régulièrement les normes de qualité de l'air, dont Toulouse, d'instaurer des zones à faibles émissions mobilité. Le projet de loi « Climat et Résilience » étend cette obligation à toutes les agglomérations de 150 000 habitants.

Si la ZFE sera en principe mise en place dans la Métropole de Toulouse à la rentrée 2021, presque la moitié des répondants affirment ne pas connaître cette mesure.

### Le forfait mobilités durables

La LOM donne la possibilité aux employeurs du secteur privé de prendre en charge dans la limite de 500 € par an les frais de déplacements domicile-travail de leurs salariés effectués à vélo, en covoiturage en tant que conducteur ou passager, en transports publics sauf s'ils bénéficient déjà du remboursement d'un abonnement de transport en commun ou à l'aide d'autres services de mobilité partagée. Cette prise en charge prend la forme d'un « forfait mobilités durables ». Ce dispositif est facultatif.

Très peu de répondants en bénéficient et peu de répondants le connaissent.



**7.5%**

des répondants souhaitent :  
« **Plus de bornes électriques** »



**38.2 %**

ne sont pas affectés



**48.8 %**

ne connaissent pas



**2.3 %**

en bénéficient



**70.5 %**

ne bénéficient/  
connaissent pas



# FOCUS MOBILITÉ ACTIVE

## Les pratiques



« Je ne roule pas à vélo,  
c'est trop dangereux »

Quel que soit leur âge, les Frontonnais sont équipés en vélos et pratiquent le vélo, essentiellement comme loisir ou activité sportive.

Si le vélo n'est pas trop adapté aux besoins de mobilité des navetteurs ou des parents, un quart des répondants considère cette pratique insuffisamment sûre dans l'état actuel des infrastructures.

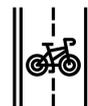
Sans surprise, **45%** des répondants inscrivent le développement du réseau de pistes cyclables parmi leurs souhaits, et **33%** l'indiquent comme leur premier souhait.



**52%**  
pratiquent le vélo

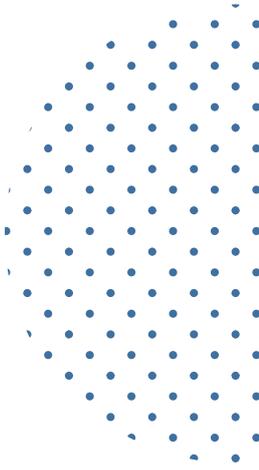


**48%**  
ne pratiquent pas le vélo



**45%**  
des répondants souhaitent :  
« **Plus de pistes  
cyclables !** »





# FOCUS MOBILITÉ PARTAGÉE

## Les pratiques



« Pas assez d'informations sur les possibilités de covoiturage »

Si le covoiturage n'est pas (encore) plebiscité par les Frontonnais, la mise en place d'un service de covoiturage intracommunautaire est une hypothèse à explorer.

La moitié de ceux qui pratiquent le covoiturage font recours à BlaBlaCar et **63%** s'organisent entre amis.

Au niveau national, on estime à **3%** la part du covoiturage quotidien (Source : Ministère de la Transition écologique).



**3.3%**

des répondants pratiquent le covoiturage régulièrement et 24,55 % de manière occasionnelle



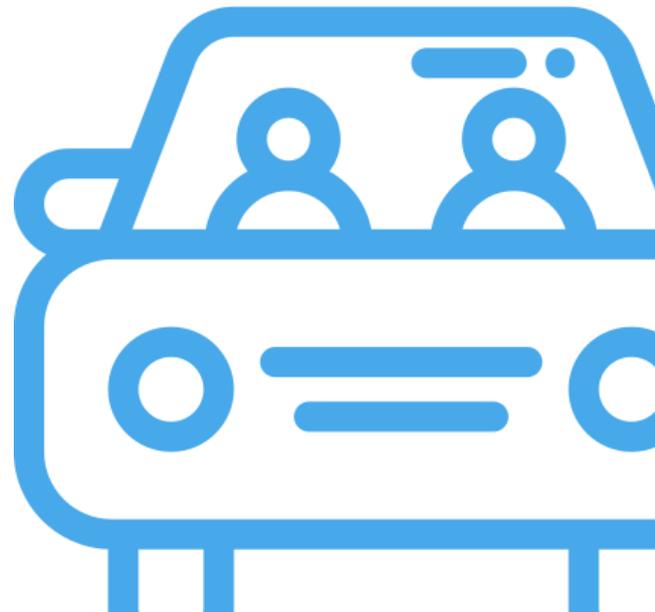
**10.3%**

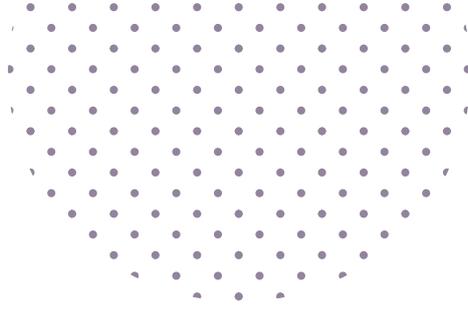
des répondants considèrent que le réseau de covoiturage est insuffisant



**21%**

des répondants souhaitent : « Créer des aires et services de covoiturage »





# FOCUS TRANSPORTS COLLECTIFS

## Les pratiques



« Avoir une fréquence de train/bus plus étendue »

En raison des horaires et de la couverture du réseau, le bus et le train restent peu utilisés.

11.23% des répondants prennent (aussi) le bus (multimodal) et 6,74% prennent (aussi) le train (multimodal) en majorité à la gare de Castelnau d'Estrétefonds.

Au niveau national, la part des actifs qui utilisent le transport en commun varie en fonction de facteurs multiples. Pour des territoires et distances comparables cette part s'élève à 15% (Source : INSEE Première no. 1835/Janvier 2021).



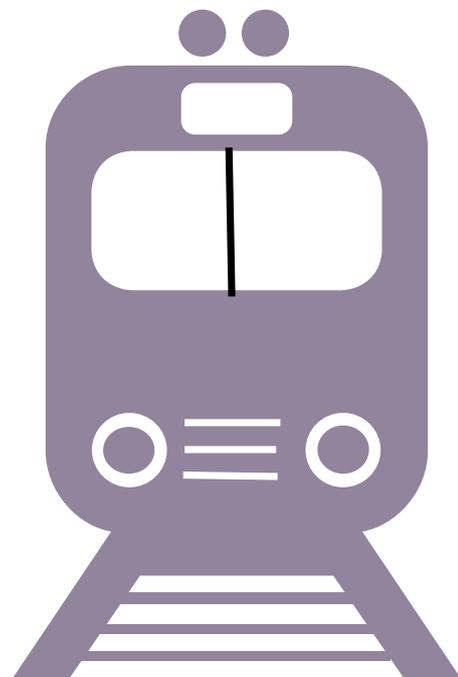
48%

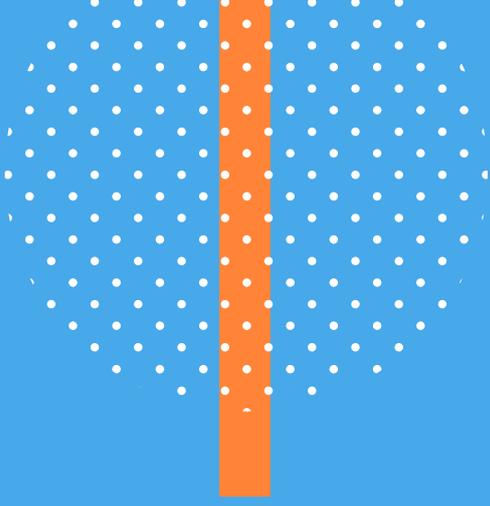
des répondants pensent que le réseau de bus est trop restreint



34.5%

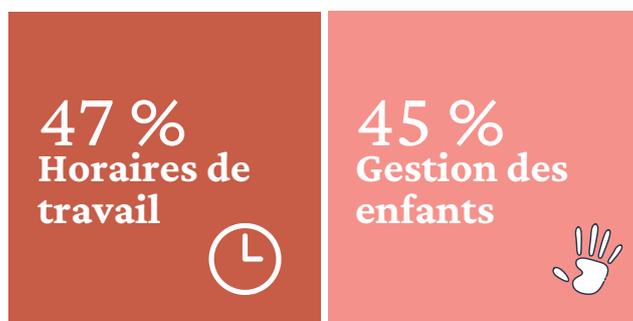
des répondants souhaitent :  
« Des navettes vers les gares »



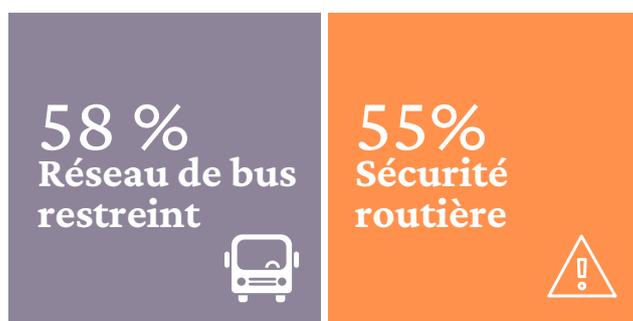


# CONTRAINTE & DIFFICULTÉS DE MOBILITÉ

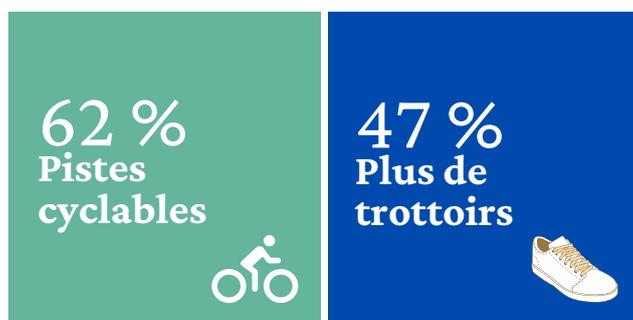
## LES ACTIFS



### LES PRINCIPALES CONTRAINTES



### LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS



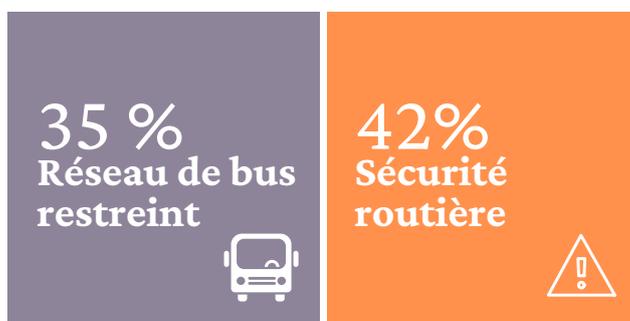
### LES AMÉLIORATIONS ATTENDUES



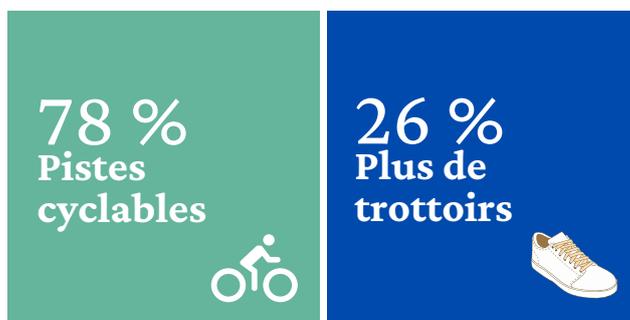
## LES SENIORS



### LES PRINCIPALES CONTRAINTE



### LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS



### LES AMÉLIORATIONS ATTENDUES





## LA PAROLE DES CITOYENS

Dans le cadre de l'enquête, les citoyens ont eu l'opportunité de donner leurs avis . Cela nous a permis d' identifier des pistes d'optimisation, regroupées ci-dessous.

### Attractivité du territoire

Développer la fibre

Création d'un espace de co-working

### Informer Sensibiliser

Encourager et développer le concept associatif du « Repair café » pour les vélos. L'occasion également pour ces personnes d'apprendre à réparer leur vélo et ainsi devenir plus autonomes.

Mettre à la disposition des citoyens des informations scientifiques, transparentes et objectives à propos des véhicules électriques (vélos, voitures...) : avantages / inconvénient (dont impact écologique)...

Etablir une planification pluriannuelle des investissements pour les trottoirs et les pistes cyclables

Exposer clairement à tous les habitants les pistes identifiées et retenues par les élus sur les différentes thématiques

### Transports en commun

Un minibus électrique qui dessert les communes de la CCF

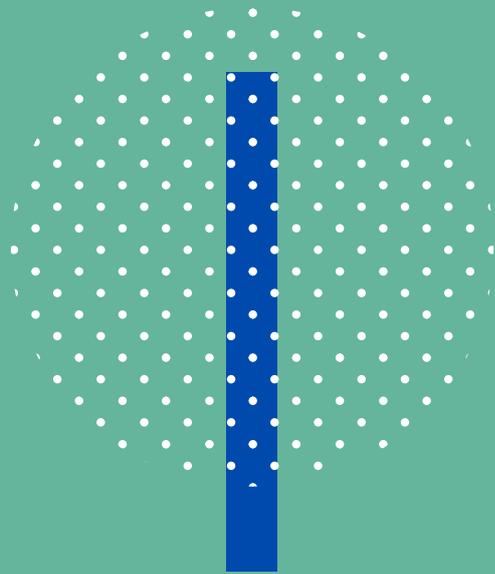
Navette/bus pour se rendre à la gare la plus proche du territoire.  
Par exemple : Castelnau d'Estrétefonds

### Mobilité douce

Installer (ou mieux signaler s'ils existent) des râteliers à vélos afin d'éviter d'utiliser le mobilier urbain et de gêner les piétons.

Réaliser une cartographie des voies cyclables

# CONCLUSION



# CONCLUSION

Dans les limites inhérentes à ce type de consultation, cette enquête a le mérite de **confirmer certains acquis importants** dans le contexte spécifique de l'acquisition de la compétence « Mobilité » et d'ouvrir plusieurs **pistes de réflexion à court et moyen terme**.

**oui** les **pratiques de mobilité des habitants du Frontonnais**, qu'il s'agisse du recours à la voiture, au covoiturage, au train, au vélo, s'inscrivent dans le profil statistique **des couronnes des grands pôles urbains**.

L'omniprésence de la **voiture thermique** et le caractère dominant de **l'autosolisme** donnent déjà la mesure de **l'effort à faire pour accompagner** dans un avenir très proche le passage vers des formes de mobilité plus respectueuses de l'environnement, qu'il s'agisse de la **communication et de la pédagogie** ou de la **création de nouveaux services et infrastructures**.

Il est fort probable que, soumises à des **contraintes écologiques de plus en fortes** et à des **délais d'application de plus en plus courts**, les familles se tournent naturellement, dans ce domaine de compétence comme dans bien d'autres, d'abord vers les **instances de gouvernance de proximité, les communes et l'intercommunalité**, qui doivent se préparer à leur donner des réponses satisfaisantes.

**oui** les **pratiques de mobilité des habitants du Frontonnais évoluent**, comme l'indique le décalage relatif entre les **pratiques** actuelles et les **attentes** des répondants.

- Le **recours aux transports collectifs**, bus et train, est un peu inférieur aux valeurs nationales pour des périmètres comparables, mais la demande d'un **meilleur accès vers les gares** et d'une **cadence renforcée des bus** est importante.
- La **pratique du covoiturage** est aussi faible qu'au niveau national, mais l'attente d'une **amélioration en termes d'infrastructures** (aires) et de **services de covoiturage** est réelle.
- Le **vélo est plébiscité comme loisir et activité sportive**, mais l'absence d'une infrastructure propre dissuade maints habitants d'y recourir, le considérant comme un **moyen de déplacement pas assez sûr**. Sans surprise, la demande de **créer des pistes cyclables** figure en tête des souhaits des répondants.

**Maître d'ouvrage de travaux de voirie**, la CC du Frontonnais est déjà en mesure de répondre à une partie de ces attentes. Toutefois, cette capacité ne doit pas être considérée de manière isolée : elle doit s'envisager dans le cadre plus ample du **projet de territoire**, en relation avec l'exercice d'autres compétences communautaires, car **la mobilité est un enjeu structurant pour le Frontonnais**.

**oui** le **périmètre intercommunal est à la fois bassin de vie et bassin de mobilité**. Si la plupart des habitants du Frontonnais travaillent à l'extérieur du périmètre intercommunal, la présence des commerces, des marchés, de services divers et d'équipements sportifs et de loisir suscite une **mobilité intracommunautaire très importante**, au point que **la mobilité des actifs est davantage triangulaire que pendulaire**.

Suivant cette logique, le **renforcement attendu de l'attractivité du Frontonnais**, objectif majeur de notre projet de territoire, entraînera une **demande accrue d'infrastructures et services de mobilité intracommunautaires**, comme les réponses au questionnaire l'indiquent déjà.

**A l'heure de l'actualisation du projet de territoire, réunir au niveau intercommunal les compétences « Voirie » et « Mobilité » constitue une opportunité stratégique pour la CC du Frontonnais dans le contexte de la transformation en cours des formes et pratiques de mobilité.**